

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE EN MORBIHAN  
TARIFS DÉSINSECTISATION POUR 2026

**Les tarifs indiqués constituent un prix maximum autorisé  
pour les désinsectiseurs  
ayant signé la charte avec la FDGDON 56**

**(Ces tarifs concernent le frelon asiatique et non le frelon commun, les guêpes et les autres insectes)**

● **NIDS PRIMAIRES** (Avril-Mai) :

\* Nids situés à moins de 5 mètres et de diamètre inférieur à 10 cm **88 € TTC**

● **NIDS SECONDAIRES** :

\* Nids situés à moins de 8 mètres **129 € TTC**

\* Nids situés de 8 à 15 mètres **156 € TTC**

\* Nids > à 15 mètres et ≤ à 20 mètres **198 € TTC**

\* Nids situés à plus de 20 mètres **236 € TTC**

**NB : Exceptionnellement en cas d'intervention difficile, une majoration sur devis pourra être proposée.**

**LISTE DES DÉSINSECTISEURS RÉFÉRENCÉS FDGDON 56  
POUR LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES EN 2026**

ENTREPRISES	SECTEUR D'INTERVENTION		TÉLÉPHONE	
	CP	COMMUNE		
MAN 3D	56350	ALLAIRE		06 77 56 83 62
SAVARY FRANCK	56190	AMBON		06 32 70 57 57 07 85 60 50 42
NEATURE	56400	AURAY	02 22 66 63 00	
ARMOR GUÉPES FRELONS	56240	CALAN		06 77 50 48 43
S.A.B.	56480	CLÉGUEREC	02 98 73 23 66	06 21 73 18 66 07 76 77 38 87
LE CLÈRE LAURENT	56250	ELVEN		06 67 01 42 64
G.M.S	56120	GUEGON	02 97 73 05 86	06 03 88 63 03
GUÉPES FRELON SOS	56520	GUIDEL		06 24 47 65 67
ALERTE INSECTES	56560	GUISCRUFF		06 08 49 82 03
STOP GUÉPES FRELONS	56700	HENNEBONT		06 50 74 73 34
2D ANTI NUISIBLES	56650	INZINZAC LOCHRIST		07 79 67 97 91
OUST FRELONS	56200	LA GACILLY		06 10 55 32 89
L'ABEILLE HAPPY	56630	LANGONNET		06 60 69 87 97
A.P.F.G	56120	LANOUEE		06 78 61 64 30
ERADIK 56	56400	LE BONO		06 72 32 49 09
F.G.T.R	56540	LE CROISTY		06 33 19 90 78
INSECTARIUM DE LIZIO	56460	LIZIO	02 97 74 94 31	06 67 53 83 94
NITEN	56100	LORIENT		06 64 88 86 13
ANIDIET HYGIÈNE	56140	MALESTROIT	02 97 75 13 98	06 25 41 33 79 06 21 72 17 40
D. D.S	56430	MAURON		06 66 17 81 15
SASU TILJA	56310	MELRAND		06 50 27 78 01
DARDARD 56	56890	MEUCON		06 75 37 77 58
BREIZH EXTERMINATOR	56500	MOREAC		06 50 96 84 64
S.A.R.L. THÉBAUD	56190	NOYAL MUZILLAC	02 97 45 67 12	
JÉZO NICOLAS	56420	PLAUDREN		06 62 59 57 63
GUÉPES ET FRELONS DE L'OUST	56140	PLEUCADEUC		06 62 33 45 68
HALTE PIQUE	56270	PLOEMEUR		06 73 73 56 31
ROPERT FRERES	56880	PLOEREN	02 97 40 28 85	
HYNÉRA ENVIRONNEMENT	56800	PLOERMEL	02 99 00 62 35	06 23 74 48 87
BREIZH GUÉPES	56240	PLOUAY		06 66 72 78 14
BREIZH INTERVENTION	56680	PLOUHINEC		06 15 90 77 12
MORBIHAN GUÉPES FRELONS	56400	PLUMERGAT		06 16 64 10 60
ABAT GUÉPES	56330	PLUVIGNER		07 68 09 90 83
INTERVENTION FRELON ET GUÊPE	56300	PONTIVY		07 82 75 02 43
LE BON PAYSAGE	56170	QUIBERON	02 97 50 18 62	
FARAGO BRETAGNE	56890	SAINT-AVÉ	02 96 01 37 96	
BIO GUÉPES 56	56470	SAINT PHILIBERT		06 50 30 58 35
ANTI GUÉPES FRELONS	56370	SARZEAU		06 65 38 34 32
BLANCHO PHILIPPE	56370	SARZEAU		07 82 32 56 94
GILET CHARLES	56250	SULNIAC		06 46 70 12 12
NUISIBLES EXPERTS	56250	TRÉDION		06 70 12 94 99
AB DÉSINSECTISATION	56000	VANNES		06 69 18 14 43

# FICHE TECHNIQUE À DESTINATION DES PIÉGEURS : PROTOCOLE DE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

## Périodes pour piéger : 2 mois au printemps

- ✓ Entre le 1er février et le 31 mai (suivant les conditions climatiques et les localités)
- ✓ Piégeage des reines fondatrices, pour éviter la construction de nids secondaires ;
- ✓ Débuter et arrêter le piégeage selon le climat et les températures (minimum 12 degrés).

## 7 RÈGLES POUR INSTALLER ET GÉRER MON PIÈGE



1. Au soleil, avec des pièges nasses, équipés de cônes d'entrée, avec une séparation entre l'appât et la partie de captures (pièges référencés dans le cadre du plan national) ;
2. À côté d'une source de nourriture (fleurs printanières, arbres et arbustes mellifères en fleur...) ou d'une source d'eau, à proximité des anciens nids ou des ruchers impactés. Ne pas hésiter à déplacer le piège en fonction de la floraison ;
3. Entre 0,70 m à 2 m du sol ;
4. Placement de l'appât à l'intérieur du piège ;
5. Remplacer l'appât tous les 7 jours si aucun frelon n'a été piégé. Si deux ou trois frelons sont dans le piège un réajustement hebdomadaire du niveau de l'appât est suffisant ;
6. Si vous devez vider le piège : Immergez-le dans l'eau afin de noyer les frelons et remettre 2 ou 3 frelons intacts dans le piège. Il est important de changer l'appât lorsque vous réalisez cette opération ;
7. Arrêt du piégeage lorsque les premiers frelons Européens sont piégés.

### Appât recommandé :

Lors de la mise en place, 500 ml d'appât doivent être versés dans le réceptacle prévu à cet effet comprenant :

- 1/3 de sirop de fruits rouges
- 1/3 de bière
- 1/3 de vin rouge

## SUIVI DES CAPTURES

Merci de compléter le relèvement de piégeage grâce à l'application dédiée "Alerte Frelon" ou bien de remplir le tableau distribué par votre référent.

Alerte Frelon



## FICHE TECHNIQUE : DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

### Préalables :

- La destruction des nids détectés après le départ des fondatrices n'a pas d'utilité (date indicative qui peut varier selon les zones concernées : 15 novembre).
- Les nids présentant un risque pour le public et les ruchers sont à prioriser.
- La destruction doit être réalisée par un désinsectiseur référencé, qui s'est ainsi engagé à respecter les bonnes pratiques de destruction des nids (charte – cf. fiche technique n°2)

### NIDS PRIMAIRES (FONDATION)

Les nids primaires sont souvent abrités, situés à moins de 5 mètres de hauteur et contre des bâtiments divers. Le repérage et la destruction sont facilités dans ces conditions. Des précautions sont à prendre pour détruire le nid avec la fondatrice. Toute intervention dans la journée en l'absence de fondatrice est inutile. Intervenir de nuit si possible. Se rapprocher du référent local qui vous indiquera la marche à suivre :

- ✓ **Destruction mécanique** : c'est la méthode préconisée en prenant les précautions d'usage de protection et d'éloignement du public (cf. charte de bonnes pratiques en matière de destruction des nids – fiche technique n°2). La destruction peut se faire : en écrasant le nid et la fondatrice avec un objet plat ou à l'aide d'un bocal et d'une spatule en le décrochant rapidement.
- ✓ **Destruction par le froid** : les nids plus petits peuvent être congelés pendant 24h pour éliminer les nymphes.
- ✓ **Destruction par bombe insecticide adaptée avec pyrèthres naturelles sans PBO Pipéronyl Butoxide**: Dans le cas d'un nid inatteignable pour une destruction mécanique ou par le froid, il est possible d'utiliser une bombe insecticide à longue portée « spéciale frelon ».



### NIDS SECONDAIRES (MATURES)

La destruction se fait à l'aide de perches télescopiques qui injectent les produits biocides dans les nids. L'utilisation des paintballs est à proscrire en raison de la diffusion importante de biocides dans l'environnement.

- ✓ **Destruction mécanique par enveloppement ou aspiration** : utilisable pour des nids situés à moins de 5 mètres en hauteur, en prenant les précautions d'usage de protection et d'éloignement du public (cf. charte de bonnes pratiques en matière de destruction des nids – fiche technique n°2).
- ✓ **Destruction par biocides** : utiliser des pyrèthres naturels (attention, la perméthrine est à proscrire : elle a une rémanence plus longue, nécessite un décrochement des nids traités et leur élimination en tant que déchets spéciaux dans la filière ad hoc). Les pyrèthres naturels sans butoxyde de pipéronyl (PBO) sont à privilégier.
- ✓ **Gestion des nids traités** : les nids traités aux pyrèthres naturels (en particulier s'ils sont sans BPO) peuvent être laissés en place. Dans ce cas, ils doivent être identifiés comme traités.

